

Communiqué de presse CGT Ville de Lyon



Educateurs Sportifs en colère: quand le couteau suisse du service public ne sait plus faire !



Grève à compter du 15 avril 2024

Les Educateurs Sportifs Territoriaux de la Ville de Lyon sont à bout de force pour trouver des solutions pour mener à bien leur travail et limiter la dégradation du service public.

Une accumulation de missions leur est imposée, parmi celles-ci : la gestion des enfants de 3 à 5 ans sur les accueils extrascolaires.

La rémunération des agents n'est pas représentative des responsabilités engagées.

Être Educateur sportif demande une adaptation permanente : un métier de patience et de pédagogie pour tout type de public.

Durant les vacances scolaires les ETAPS dirigent des structures de loisirs (pour des enfants de 6 à 16 ans).

Afin de garantir un accueil et un encadrement de qualité pour 60 à 120 enfants, ils ont notamment en charge la gestion d'équipes d'animateurs polyvalents ou spécialisés dans le handicap ainsi que des agents de restauration.

En parallèle, le service animation sportive se diversifie de plus en plus pour répondre à davantage de demandes : des missions développées pour le public seniors, des animations sportives comme les évènements : *Savoir Rouler à vélo, Re Lyon Nous, Coupe du Monde de Rugby, les Jeux sous toutes ses formes...*

Cette année, une nouvelle mission est ajoutée. Il est demandé aux Educateurs Sportifs d'intégrer une tranche d'âge supplémentaire au sein des accueils de loisirs : la petite enfance de 3 à 5 ans.

Pour assurer l'accueil de ce nouveau public, les agents consacrent un temps important à la préparation de ces centres :

- Le recrutement d'animateur plus conséquent (ces derniers étant de moins en moins qualifiés).
- La mise en place d'outils pédagogiques pour pallier le manque de qualification des animateurs
- Echéances et diverses demandes qui viennent se superposer aux autres déjà en cours de traitement
- Communication avec les écoles pour se mettre d'accord sur l'occupation des locaux
- Réunion d'information sur les particularités de l'accueil de ce public...

Il faut ajouter à tout cela des moyens de plus en plus réduits. Par exemple, cela se traduira par le fait que les enfants ne pourront plus faire de sortie à la piscine ou en vélo par manque d'encadrant.

En bref, les éducateurs passent un temps considérable à préparer ces centres pour faire bénéficier à vos enfants des vacances de qualité.

Or, leur Direction estime que seul le temps « face aux enfants », qui s'élève à 7 semaines, doit entrer dans le calcul de rémunération.

Pour eux, c'est « la goutte d'eau qui fait déborder le vase ! ».

C'est pour toutes ces raisons que les Educateurs Sportifs de l'Animation Sportive ont déposé un **préavis de grève à compter du 15 avril 2024** pour une durée illimitée.

Ils réclament une revalorisation salariale au vue des nouvelles missions et des responsabilités engagées.

Dans le cas contraire, les parents risquent de trouver les structures d'accueil closes.